

Commune de Pierrafortscha  
Rte de Pierrafortscha 52  
1723 Pierrafortscha

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 07 MAI 2014

Président : Jean-Luc Kuenlin  
Secrétaire : Jocelyne Brügger  
Membres du conseil présents : Eugène Jordan  
Olivier Brügger  
Jean-Luc Kuenlin  
Philippe Fragnière  
Excusé : Jean-Marc Oberson

Nombre de participants : 18

Excusés : Philippe Kuenlin, Emmanuelle Brügger, Nathalie et Jean-Marc Oberson, Hans Burger, Francis et Bénédicte Hagger, Rachel, Jérémy et Amandine Jordan, Camille, Chantal et Simon Kuenlin, Martine von der Weid, Kim de Gottrau

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée dans les délais par envoi postal officiel et avis dans la feuille officielle.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition

Nomination de deux scrutateurs : M.Daniel Duruz et Nicolas de Diesbach

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2013**

Lecture du PV par la secrétaire.

Le président soumet l'approbation du PV au vote par main levée : le PV est approuvé à l'unanimité

## 2. Comptes 2013

Comme pour l'exercice 2012 le conseil communal a le plaisir de présenter des comptes dans les chiffres noirs puisque les comptes de fonctionnement dégagent un bénéfice de 7'560.71. Ce fut un exercice exceptionnel dû à des recettes extraordinaires. Des explications détaillées sur ces résultats seront données lors de l'examen qui va suivre. Le président passe la parole à M. Olivier Brügger.

M. Olivier Brügger donne lecture des comptes 2013 à l'aide d'un power point et le président demande à chaque rubrique s'il y a des questions.

### Comptes 2013

#### Comptes de fonctionnement

##### Administration

Pas de questions

##### Ordre public

Pas de question

##### Enseignement et Formation

C'est un poste représentant 45 % des charges communales.

**Questions** : Mme Büchi demande s'il est vraiment nécessaire d'investir environ 50'000.- dans les transports scolaires ?

Réponse : M. Kuenlin répond que c'est une exigence légale, à partir d'une certaine distance, des transports doivent être organisés.

Mme Mivelaz Fragnière ajoute que depuis la signature de la nouvelle convention avec Marly, les coûts de transport sont mis dans le pot commun du cercle scolaire.

Mme de Gottrau ajoute qu'elle est très heureuse que ses enfants soient véhiculés par ce biais.

Jean-Luc Kuenlin ajoute également qu'en matière de transports, la loi est maintenant très stricte et nécessite un permis particulier. Nombreux sont les parents qui sont réticents à transporter les enfants des autres du point de vue de la responsabilité.

Plus d'autres questions

##### Culte, culture et loisirs

Pas de questions

##### Santé

Pas de questions

##### Affaires sociales

Commentaire : Accueil de la petite enfance en hausse.

**Question de M. J-B. de Weck** : est-ce que la commune fait un geste envers les organisations de notre région comme la Tuile, Banc Public ?

**Réponse de M. Kuenlin** : oui la commune a une liste d'organisation qu'elle soutient. Les citoyens seront informés des dons lors d'une prochaine assemblée.

Pas d'autres questions

#### **Transports et communications**

Commentaire : début 2013, hiver rigoureux

Pas de questions

#### **Protection, Aménagement et environnement**

Commentaire : montant un peu moins élevé dû au nombre de vignettes que les habitants ont dans leur stock.

Pas de questions

#### **Economie**

Pas de questions

#### **Finances et impôts**

Commentaire : une grande différence expliquée par des rentrées exceptionnelles et une entreprise qui avait déposé ses papiers durant l'année 2013.

Pas de questions

### **Comptes d'investissements**

#### **Chapelle de Morvin :**

Le montant de 3'000.- n'a pas été utilisé donc reporté pour 2014.

#### **Aménagement de la carrière :**

Inférieur au montant figurant au budget : Fr. 8'211.80

#### **Routes :**

Quelques travaux effectués pour un montant de 5'600.- Les gros travaux ont débuté ces prochains jours.

#### **Approvisionnement en eau :**

Les coûts prévus au budget pour la conduite ont été respectés. Une subvention de 6'619.- de l'ECAB peut être déduite.

#### **Révision du plan d'aménagement local :**

Montant prévu pas utilisé donc reporté pour l'année 2014. La commune de Pierrafortscha doit réviser son PAL et avoir déposé un dossier avant fin 2014 selon la loi.

Pas de questions.

**Remarque de M. J-B. de Weck** : il y a beaucoup d'eau sur la route en cas de fortes pluies.

**Remarque de M. Guy von der Weid** : dans le pré lors de précipitations c'est un geiser qui sort et coule vers sa maison

**Remarque de M. Nicolas de Diesbach** : pareil à la Schürra, lors de fortes pluies, l'eau coule sur la route et le long de chez lui et n'est plus absorbée par les gargouilles.

**Réponse de M. Kuenlin** : il y a deux ans, toutes les canalisations de la commune ont été débouchées, le conseil prend note de ces remarques et fera le nécessaire afin de trouver une solution à ces problèmes.

#### **Rapport de la commission financière**

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz Fragnière.

Mme Mivelaz Fragnière annonce aux citoyennes et citoyens qu'en date du 16 avril 2014, la commission s'est réunie au bureau communal en présence de M. Jean-Luc Kuenlin et Mme Nathalie Oberson. La commission a parcouru les différents postes des comptes et a pris connaissance du rapport de l'organe de révision. Elle a pu constater de la bonne tenue des comptes et recommande donc à l'assemblée d'approuver les comptes 2013 tels que présentés.

Pas de questions à la commission financière.

#### **Approbation des comptes de fonctionnement**

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes 2013.

**Les comptes de fonctionnement 2013 sont approuvés à l'unanimité.**

#### **Approbation des comptes d'investissements**

Le président soumet à l'assemblée les comptes d'investissements : **les comptes 2013 d'investissements sont approuvés à l'unanimité.**

### **3. Divers**

Le président rappelle que la commission d'aménagement s'est réunie au début de l'année et qu'elle a pris connaissance des diverses informations nécessaires pour la révision du PAL. Le conseil communal proposera une séance d'information aux citoyennes et citoyens prochainement

Les festivités de la fête nationale se dérouleront le 1<sup>er</sup> août 2014.

Dans le cadre de la coupe du monde de football, 5 soirées seront organisées et un flyer sera distribué aux habitants pour annoncer les dates.

Le président annonce la mise en ligne du site internet en allemand à partir de ce jour. Il remercie Mme Anne Burger qui a contribué à la traduction du site et M. Philippe Fragnière pour sa mise en page.

Le président est au regret d'annoncer le départ de la secrétaire. Son remplacement est en voie de réalisation.

Un autre départ est à déplorer : celui de M. Olivier Brügger, conseiller communal qui a donné sa démission à fin août.

Intervention : M. Jean-Baptiste de Weck pense que la commune devrait soutenir la fondation de la chapelle de Pfaffenwil, qui est en cours de restauration. Il pense également que le SBC donnerait des subventions pour la chapelle de Morvin.

Réponse : M. Kuenlin entend la remarque de M. de Weck mais pense que la commune doit être prudente quant au financement de chapelles qui appartiennent à des privés.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun de leur présence et convie les citoyennes et citoyens à une verrée qui sera servie après la clôture de l'assemblée.

L'assemblée est close à 20h45.

Pierrafortscha, le 8 mai 2014

La Secrétaire :

Jocelyne Brügger

Le Président

Jean-Luc Kuenlin